

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



Commission de Passation des Marchés Publics du MAEPSP

Avis de Manifestation d'intérêt

Nom de l'autorité contractante : Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs

Objet : Avis de manifestation d'intérêt pour la réalisation d'une étude relative à un audit opérationnel du programme TEMWINE.

Mode de Sélection : sélection fondée sur la Qualification de Consultants

Le programme de soutien aux populations vulnérables, appelé EMEL, a été lancé en 2012 suite au déficit pluviométrique très important enregistré en 2011, classée année de grande sécheresse. L'objectif principal du programme était de fournir, aux groupes les plus vulnérables de la population, des denrées alimentaires de première nécessité en quantité suffisante et à un prix abordable.

Le Programme a commencé par l'ouverture de 1.201 points de vente (devenus actuellement 1.756 boutiques) vendant à prix subventionnés des denrées de base (blé, riz, huile, sucre, pâtes alimentaires). Cette opération a été financée entièrement sur les ressources budgétaires de l'Etat et a été gérée par la SONIMEX à Nouakchott et par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) à l'intérieur du pays. Après la liquidation de la SONIMEX en 2018, l'opération s'est poursuivie avec le CSA.

Suite à la création de la Délégation Générale pour la Solidarité Nationale et la lutte contre l'exclusion (TAAZOUR), la gestion du programme TEMWINE (précédemment EMEL) lui a été confiée, concrétisant ainsi l'un des engagements de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Eu égard au contexte d'urgence dans lequel le programme a été conçu à ses débuts, aux besoins pressants d'une population vulnérable en proie à une grande précarité alimentaire, à la difficulté de faire précéder l'opération par un ciblage des bénéficiaires, le programme a souffert durant toute son existence d'un certain nombre de lacunes et d'erreurs d'inclusion qui ont affecté son impact : absence de ciblage des bénéficiaires, coûts opérationnels élevés (personnel pléthorique et en situation de précarité), et non implication des communautés.

Néanmoins, l'impact du programme est jugé globalement positif parce qu'il contribue à l'accès des couches les plus pauvres à des aliments de base vendus dans les boutiques EMEL à des prix subventionnés et à la création d'emplois à travers l'insertion de centaines de chômeurs dans les activités du programme comme gérants, vendeurs, surveillants et gardiens.

Dans ce cadre, une mission d'audit opérationnel du programme TEMWINE sera réalisée, la durée de la mission est de 67 jours calendaires.

Consistance de la mission d'assistance :

L'assistance technique vise à sélectionner un consultant pour la réalisation d'une étude relative à un audit opérationnel et organisationnel du programme TEMWINE au profit de la Délégation Générale pour la Solidarité Nationale et la lutte contre l'exclusion (TAAZOUR).

Le cabinet de consultants retenu aura pour mission de la réalisation d'une étude relative à un audit opérationnel du programme TEMWINE, à travers notamment les prestations suivantes :

1. De diagnostiquer le mode opératoire du Programme ;
2. D'établir la situation financière du programme ;
3. D'apprécier la qualité et la pertinence de ses principaux apports ;
4. D'analyser l'évolution du programme depuis sa création en se focalisant sur sa méthodologie de ciblage, ses coûts opérationnels (dépenses de personnel et frais de mise en œuvre), son maillage ou sa répartition géographique, son système de gouvernance, de contrôle et de suivi (composition des équipes, rôle du comité de gestion, règles de redevabilité) ;
5. De formuler des recommandations pertinentes pour une restructuration du programme et une réorientation stratégique de ses modes d'intervention dans le sens d'une plus grande efficacité, d'une meilleure efficience et d'un plus grand impact.

La Direction Générale de l'Evaluation, du Suivi et des Réformes (DGESR) auprès du Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP) invite les Consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits dans les termes de références (en annexe) auprès de la Commission des Marchés du Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, adresse : **Ilot V B33 - BP : 5193 Nouakchott, Mauritanie, Tel : + 45 29 41 88 - Fax : + 45 29 73 04, Email : cheikhna.mlemine@gmail.com**

Les dossiers d'expressions d'intérêt doivent être déposés où parvenir par courriel aux adresses mentionnées ci-dessus au plus tard le 26 octobre 2022 à 15 heures GMT et porter expressément la mention « **ETUDE RELATIVE A UN AUDIT OPERATIONNEL DU PROGRAMME TEMWINE** ».

Le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs

Yaecoub AHMED AICHA

NB : Le présent avis fait suite au Plan de Passation des Marchés actualisé publié sur le site du MAEPSP